

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G106 Société: Economie			
Ancien Code	SORH1B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1060		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Lucie DESPATURE (despaturel@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de doter les étudiants des outils nécessaires à une meilleure compréhension de leur environnement professionnel et de la société sous l'angle économique. Il replace la gestion de l'entreprise et des RH dans le contexte plus global de l'économie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B06A Economie générale

40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH1B06A Economie générale

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie générale			
Ancien Code	23_SORH1B06A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1061		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucie DESPATURE (despaturel@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours ne nécessite aucune connaissance préalable, mais requiert une curiosité vis-à-vis de l'actualité socioéconomique. Ce cours s'inscrit dans les cours généraux nécessaires à la poursuite de la formation. L'objectif est de doter les étudiants des outils nécessaires à une meilleure compréhension de leur environnement professionnel et de la société sous l'angle économique. Il replace la gestion de l'entreprise et des RH dans le contexte plus global de l'économie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Amener l'étudiant à prendre conscience de l'importance des réalités économiques, grâce à la compréhension du fonctionnement de l'économie nationale et mondiale.

Rendre l'étudiant capable de situer une entreprise/une organisation dans un contexte plus large, en comprenant la rationalité des agents économiques.

Donner des points de repère et des clés de compréhension des enjeux économiques qui conditionnent la pratique de la GRH aujourd'hui, tels que le vieillissement de la population et le financement des retraites, les délocalisations ou la mondialisation de l'économie...

Développer le sens critique et mieux comprendre l'actualité économique

Compétence du référentiel visée : C.2.1

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours débute par une introduction à l'économie, puis aborde les différentes écoles de pensée et les différents systèmes d'organisation de l'économie, la question du développement durable et enfin analyse le point de vue spécifique des ménages (fonction de consommation) et des entreprises (fonction de production). Toutefois, l'enseignante se réserve le droit de modifier les thématiques présentées aux étudiants en fonction de l'actualité économique.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral avec du temps d'échange et séances de questions/réponses.

De nombreux supports en lien avec le cours et l'actualité économique (articles, documentaires, podcasts, vidéos ...) sont proposés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses lors de la semaine miroir et du dernier cours

Syllabus de cours, exemples, articles presse, vidéo et liens internet déposés sur la plateforme connectED. La consultation de ces documents est nécessaire pour la réussite de l'examen.

La présence au cours constitue un élément essentiel dans la réussite de l'examen, les syllabus ne comprenant en effet pas tous les exemples et explications donnés lors des cours. Une présence assidue au cours est donc indispensable.

Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie d'examen, selon les délais légaux, afin de recevoir des conseils personnalisés. La demande doit être introduite par email par chaque étudiant (despaturel@helha.be)

Sources et références

Jaumotte, C. (2015). Les mécanismes de l'économie (2e éd.). De Boeck Supérieur.

Stiglitz, J. E., Walsh, C. E., & Lafay, J.-D. (2014). Principes d'économie moderne (4e éd.) De Boeck Supérieur.

De Crombrughe, A. (2016). Introduction aux principes de l'économie : Choix et décisions économiques. De Boeck Supérieur.

Mankiw, N. G., & Taylor, M. P. (2020). Principes d'économie (8e éd.). Paris : Cengage Learning.

Blanchard, O., & Cohen, D. (2022). Macroéconomie (7e éd.). Paris : Pearson.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Un syllabus mis en ligne sur Connect ED avec des notes de cours (résumé)
- Les documents et vidéos analysés au cours.

Les étudiants sont vivement invités à intégrer les compléments d'informations par une prise de note lors des cours. Des documents supplémentaires (schémas, extraits vidéo) peuvent être présentés lors des séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Q1

Évaluation continue pour 10 % des points.

Évaluation mixte pour 90 % des points (travail pour 40% des points et examen écrit pour 50% des points)

2. Au Q3

Examen écrit pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation	Exm	90			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'évaluation et/ou de travail doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée ou que le travail est remis en retard, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).